



Ministère des Finances et de la Privatisation

Symposium Européen :

« Partageons les avantages – le budget public et son rôle, son potentiel et sa valeur pour l'égalité entre les hommes et les femmes et pour la justice sociale »

Frankfurt / Main, du 4 au 5 Juin 2007

**L'expérience marocaine de Budget
Sensible au Genre**

M. Mohamed Chafiki

Directeur des Études et des Prévisions Financières

Ministère des Finances et de la Privatisation

Sommaire

Contexte

1. Processus de mise en place et préalables

1.1. Processus et Instruments

1.2. Sensibilisation et formation

1.3. Points d'ancrage de la BSG : la réforme budgétaire

2. Appropriation

2.1. Instruments : Manuel et Rapport Genre

2.2. Les départements ministériels

2.3. Renforcement du dialogue politique et engagement de la société civile

2.4. Exemples d'appropriation

Perspectives

Contexte

→ Au niveau international

- Ratification CEDAW / Engagement OMD / Initiative 20-20
- Admission au Millenium Challenge Account

→ Au niveau national

- Initiative Nationale pour le Développement Humain
- Grandes réformes juridiques (code des libertés publiques, nouveaux codes famille, nationalité...).
- Adoption de mesures pour l'accroissement de la participation politique des femmes (scrutin de liste à la proportionnelle et liste nationale).
- Modernisation des secteurs publics : gouvernance démocratique plus affirmée, renforcement de la transparence.
- Renforcement de la décentralisation et de la déconcentration
- Nouvelle dynamique de partenariat Etat-société civile

1. Processus de mise en place et préalables

1.1. Processus et Instruments

- Étude préliminaire «Faisabilité méthodologique des comptes budgétaires du genre et de l'enfance au Maroc », réalisée en 2002 avec le soutien de la Banque Mondiale.
- Projet MFP-UNIFEM sur "le renforcement des capacités nationales en matière de gendérisation du budget" :

Phase I (2003-2004) :

- ✓ Sensibilisation de Départements clés (Finances, Femmes et Famille, Plan, Éducation, Santé, Agriculture, Équipement, etc.)
- ✓ Élaboration des outils de travail – un manuel sur la BSG pour les techniciens du budget et de la planification et un guide pratique pour les parlementaires et les ONG

1. Processus de mise en place et préalables

1.1. Processus et Instruments (suite)

Phase II (2005-2008) : En cours

- ✓ **Élaboration participative (17 départements) du **Rapport Genre** accompagnant la Loi de Finances depuis 2005.**
- ✓ **Prise en compte du genre dans la Lettre d'Orientation du Premier Ministre pour la préparation du projet de Loi de Finance 2007**
- ✓ **Affinement de la carte de la pauvreté à travers une perspective genre**
- ✓ **Prise en charge de la dimension locale à travers l'accompagnement de départements ministériels ciblés**
- ✓ **Formation/Sensibilisation des parlementaires et des ONG**

1. Processus de mise en place et préalables

1.2. Sensibilisation et formation

Guide de la Réforme budgétaire

- Premier instrument de travail sur le budget genre, élaboré sur la base des consultations auprès des parlementaires et du monde associatif.
- Outils de sensibilisation des parlementaires et des ONG aux réformes budgétaires axées sur les résultats et sensible au genre dans la conception, l'exécution et le contrôle du budget de l'État.

Renforcement des capacités

Ateliers de formation organisés en 2005/2006/2007 au profit de 17 départements sectoriels pour la préparation du Rapport Genre annuel. Objectifs :

- ✓ Mise à niveau sur les concepts et les outils d'analyse genre du budget.
- ✓ Établissement d'un état des lieux pour chacun des Ministères en effectuant une évaluation genre.
- ✓ Analyse genre du budget de chaque département.

1. Processus de mise en place et préalables

1.3. Points d'ancrage de la BSG

- Réforme budgétaire axée sur les résultats lancée en 2002 parallèlement à la BSG. Elle repose sur deux piliers:
 - ✓ Cadre réglementaire englobant trois dispositifs: Globalisation des crédits, Contractualisation, Partenariat
 - ✓ Intégration de la dimension genre dans l'élaboration du budget.
- Elaboration d'indicateurs de performances tenant compte de la dimension genre.
- Ces indicateurs permettent le suivi et l'évaluation des projets et programmes de développement.
- Trois types d'indicateurs: Indicateurs de réalisation, indicateurs de résultats et indicateurs d'impact

2. Appropriation

2.1. Les instruments

Manuel de Budgétisation Sensible au Genre

- Instrument d'institutionnalisation de l'approche "genre" dans le processus budgétaire.
- Vise à renforcer les capacités des chargés des budgets et de la planification dans le domaine de l'analyse "genre" du budget.
- Sert de cadre normatif pour la mise en oeuvre de la réforme budgétaire axée sur les résultats sensibles au genre

Rapport Genre

- Outil pédagogique et de plaidoyer, visant à susciter et éclairer les débats autour des politiques poursuivies et leurs impacts sur les populations.
- Rapport annuel favorisant la culture de l'évaluation et de la mesure des performances des politiques publiques.

2. Appropriation

2.2. Les départements ministériels

Depuis 2005, appropriation progressive des départements ministériels (de 4 à 17 départements) dans le cadre de la préparation du rapport genre annuel.

La prise en charge de la dimension locale à travers l'accompagnement des départements ministériels ciblés à travers:

- Le renforcement des capacités des cadres aux niveaux central et déconcentré ;
- La formulation et programmation des actions selon l'approche genre ;
- Le développement des indicateurs sensibles au genre ;
- Meilleure appréhension des données sensibles au genre par les systèmes d'information.

2. Appropriation

2.3. Renforcement du dialogue politique et engagement de la société civile

Dialogue politique

- Présentation officielle du Rapport Genre accompagnant la Loi de Finances au Parlement.
- Débat parlementaire et questions orales comme indicateur d'intérêt.
- Intégration de l'approche genre dans l'INDH.

Engagement de la société civile

- Pilotage par les associations de femmes d'initiatives de BSG au niveau local : formation et sensibilisation d'élus locaux et d'associations locales de femmes pour gendériser les budgets communaux.
- Plaidoyer des associations de femmes autour de la mise en œuvre du nouveau Code de la famille : renforcement des capacités des tribunaux de la famille; prise en compte de l'économie des soins dans le calcul de la contribution de la femme au foyer...

2. Appropriation

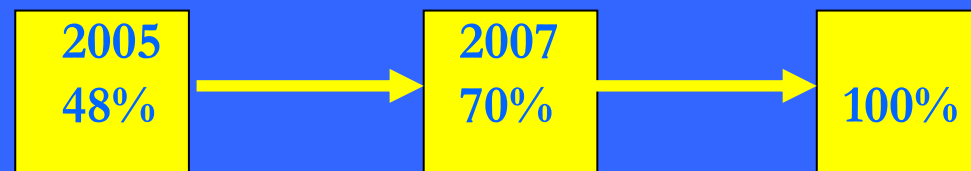
2.4. Exemples d'appropriation

➤ Généralisation de l'enseignement :

Indicateurs	1999/2000	2002/2003	2004/2005
Taux de scolarisation pour les enfants de 6 à 11 ans	79,1%	92,1%	93%
Taux de scolarisation de la petite fille en milieu rural	66,1%	82,1%	84,3%

➤ Programme d'approvisionnement groupé en eau potable des populations rurales (PAGER) : Taux d'accès à l'eau potable (milieu rural)

2001



➔ réduction du temps consacré par la femme à la recherche de l'eau de 50 % à 90 %.

Perspectives

- **Généralisation de la contribution au rapport genre à tous les départements (points focaux)**
- **Renforcement de l'implication et de l'appropriation des ONG et des élus au niveau national et local (renforcement des capacités, réseautage)**
- **Echange d'expériences au niveau international dans la perspective de s'approprier les meilleures pratiques et de collaborer pour l'affinement des instruments (statistiques, indicateurs, documentations, process, institutions)**
- **Institutionnalisation de la formation, de la recherche et de la communication.**